HISTOIRE DE CHABLIS

INSTITUTIONS CIVILES ET VIE ECONOMIQUE DES ORIGINES A LA FIN DU XV° SIECLE

PAR

Marie Bécet Licenciée ès lettres.

AVANT-PROPOS

SOURCES MANUSCRITES

BIBLIOGRAPHIE

PREMIERE PARTIE L'EVOLUTION HISTORIQUE DE CHABLIS

CHAPITRE PREMIER

CHABLIS DES ORIGINES A LA FIN DU XII^e SIÈCLE.

- 1. Charles le Chauve, le 27 décembre 867, donne le territoire de Chablis aux chanoines de Saint Martin de Tours. C'est là que, dix ans plus tard, ces derniers vinrent abriter le corps de saint Martin contre les attaques des Normands.
- 2. Au xii° siècle, Chablis est gouverné par le grand prévôt, qui partage la seigneurie avec le chapitre de Saint Martin de Tours. Le comte de Champagne exerce alors la charge d'avoué, qui fut inféodée en 1151 aux sires de Montréal et sous inféodée vers la fin du siècle aux seigneurs de Noyers.

CHAPITRE II

CHABLIS AU XIII^e SIÈCLE

- 1. Chablis fidèle aux comtes de Champagne, soutient la comtesse Blanche en 1216 contre les prétentions d'Erard de Brienne.
- 2. En 1219, Chablis tente de former une commune indépendante et ne réussit pas; les habitants durent se soumettre à l'arbitrage de baillis royaux et champenois.

CHAPITRE III

LES GRANDS PRÉVOTS

PANDOLFE SAVELLI ET PIERRE DE CHAPPES 1286-1328-1336

- 1. Gaucher et Miles de Noyers, voyers de Chablis, profitent de ce que Pandolfe Savelli n'y réside pas pour tenter, à plusieurs reprises, de frustrer le grand prévôt de la haute justice.
- 2. En 1335, le cardinal Pierre de Chappes est forcé de partager la justice haute, moyenne et basse avec Miles de Noyers.

CHAPITRE IV

LA GUERRE DE CENT ANS A CHABLIS

Chablis est occupé par les Anglais en 1359. Pendant toute la fin du xive siècle, le passage des gens d'armes compromet la tranquillité des habitants, qui décident, en 1403, d'entourer leur ville de murailles. En 1417, Chablis suit le parti du duc de Bourgogne.

DEUXIEME PARTIE

LES INSTITUTIONS CIVILES DE LA SEIGNEURIE DE CHABLIS

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DE LA SEIGNEURIE

1. Etendue et limites. L'étendue de la commune actuelle représente approximativement celle de la seigneurie. Chablis, situé sur les confins de la Champagne est parfois rattaché à la Bourgogne.

2. Condition des habitants et chiffre de la population. Les serfs sont soumis au droit de poursuite et au droit de mainmorte jusqu'en 1258, mais ne doivent pas de taille. La majeure partie des habitants est composée de cultivateurs libres.

CHAPITRE II

LA SEIGNEURIE - L'AVOUERIE

- 1. Le grand prévôt est à la fois un seigneur temporel et un dignitaire ecclésiastique.
- 2. Droits du comte de Champagne, en tant qu'avoué, sur Chablis.

CHAPITRE III

PERSONNEL CHARGÉ DE L'EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE

1. Le personnel comprend les quatre francs sergents seigneuriaux : le maire, le vicomte, le forestier, le traiteur auxquels se joint le crieur public.

- 2. Le Chapitre de Saint Martin de Tours a un procureur receveur fermier.
- 3. Le comte de Champagne a quatre francs sergents.

CHAPITRE IV

EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE : EAUX, FORÊTS, CARRIÈRE

- 1. Eaux. Une partie du cours du Serein est frappée de ban.
- 2. Les habitants ont des droits d'usage gratuits dans tous les bois du territoire, sauf dans le bois de Beaumont et dans la carrière de Chablis.

CHAPITRE V

EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE : LES BANALITÉS

- 1. Les moulins banaux sont exploités généralement par ferme dont le prix s'acquitte en nature.
- 2. Les trois fours banaux sont toujours exploités par ferme.
- 3. Pendant trois semaines en mars et trois semaines en août, la vente du vin au détail est interdite à Chablis, sauf en l'aître de l'église paroissiale.
- 4. Le ban de vendanges. Les habitants ne peuvent procéder à la vendange entre la nativité Notre-Dame et la Saint Rémi, qu'avec une permission des seigneurs.

CHAPITRE VI

EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE :
DROITS PROVENANT DE L'EXERCICE DE LA JUSTICE
ET DE LA POLICE

1. Les profits de justice sont les amendes.

2. Les droits de police sont les droits d'étal, de minage, de jaugeage, de roage et de salage.

CHAPITRE VII

LES IMPOSITIONS DIRECTES ET LES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

- 1. Les hommes de Saint Martin ne doivent que des droits de gîte en faveur du roi, du comte de Champagne et du doyen de Saint Martin de Tours.
- 2. Difficulté d'évaluer avec précision le revenu annuel de la seigneurie; les charges se réduisent aux frais de culture de la vigne et à l'entretien des bâtiments.

CHAPITRE VIII

LE GOUVERNEMENT SEIGNEURIAL

- 1. Jusqu'en 1335, le grand prévôt est seul haut justicier; à partir de cette époque, l'exercice de la justice, haute moyenne et basse, est partagé avec les sires de Noyers. La justice est rendue au nom des deux seigneurs par un juge commun. Les appels sont portés devant le bailli de Sens.
- 2. Les habitants de Chablis doivent le service militaire au comte de Champagne pour les affaires de la ville.

TROISIEME PARTIE

LA VIE ECONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER

L'AGRICULTURE

- 1. La principale culture est celle de la vigne qui exige de nombreuses façons : labourage, taille, plantation des échalas, épamprage, binage, il faut y joindre les frais de vendange et de tonnellerie. Les cultures secondaires sont celles des céréales.
- 2. L'exploitation des domaines. Les manses seigneuriaux du grand prévôt et du chapitre de Tours sont généralement exploités directement. Les autres terres sont données par bail à cens ou bail à rente.

CHAPITRE II

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

- 1. Les industries locales de Chablis sont l'industrie du cuir et les industries textiles.
 - 2. Le vin seul fait l'objet d'un commerce extérieur.

PIECES JUSTIFICATIVES